

Publié le 2 mars 2018

Inrap-FedEpl : partenariat renouvelé

Dominique Garcia, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Epl, ont signé le renouvellement de la convention de partenariat le 27 février.



Cette collaboration, initiée au Congrès des Epl à Deauville en 2014 confirme la volonté commune de concilier la protection du patrimoine du sous-sol et la politique d'aménagement des territoires. Dans ce contexte, des démarches ont ainsi été menées pour faciliter les **relations entre les Epl et l'Inrap**. Ainsi, des rapprochements et échanges ont permis, par exemple, l'organisation de visites de fouilles à l'occasion de la Conférence des Epl d'outre-mer en Martinique en 2015.

Le partenariat Inrap-FedEpl illustre une vocation partagée à satisfaire l'intérêt général, au plus près des collectivités et dans le respect de la recherche scientifique et de l'histoire des territoires. En effet, sont potentiellement concernées par **l'archéologie préventive** toute les Epl réalisant des travaux d'infrastructures ou des bâtiments. Dans le cadre de la convention 2018/2020, l'Inrap participera notamment aux temps forts de la FedEpl et à la sensibilisation des Epl à l'archéologie préventive.

L'Inrap, établissement public à caractère administratif créé en 2002, a pour principale mission de réaliser des opérations d'archéologie préventive destinées à la **sauvegarde** et à **l'étude du patrimoine archéologique** affecté par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement du territoire. Il exploite et diffuse les résultats de ses recherches auprès de la communauté scientifique et concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie auprès du public.